



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chômeurs

Question au Gouvernement n° 287

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Catherine Genisson.

Mme Catherine Genisson Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, quand les chômeurs s'expriment, la représentation nationale ne peut rester silencieuse. L'ensemble du groupe socialiste exprime par ma voix aujourd'hui sa totale solidarité avec l'ensemble des chômeurs de notre pays (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste), qui connaissent des situations de détresse que nous percevons chaque semaine lors de nos permanences sur le terrain.

Comme pour le Gouvernement, la lutte pour l'emploi et contre le chômage est notre préoccupation principale, et depuis longtemps. Les mouvements qui ont lieu aujourd'hui marquent tout l'espoir qu'ont mis les chômeurs dans l'arrivée d'une nouvelle majorité et d'un nouveau gouvernement. (Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Ces privés d'emploi, qui sont aussi des privés de parole, ont décidé de s'impliquer dans le débat social qui les concerne en tout premier lieu au moment même où le patronat français occupait le devant de la scène médiatique par une obstruction absolue à toute idée nouvelle de lutte contre le chômage. «C'est vrai» sur les bancs du groupe socialiste.) Aujourd'hui d'ailleurs, ce même patronat est bien silencieux et ne fanfaronne guère devant ces situations de détresse et ces attentes qui représentent une véritable urgence sociale.

Madame la ministre, vous avez mis en place des cellules de crise qui traitent les situations d'urgence. Vous avez accéléré le processus d'élaboration de la loi contre l'exclusion. Le Gouvernement a, dans son ensemble, largement entamé la politique de lutte contre le chômage par des mesures favorables à la croissance, par le plan emplois-jeunes, par la prochaine loi sur la réduction du temps de travail et par l'adoption rapide de la loi qui permettra aux chômeurs ayant quarante annuités de cotisations de partir en retraite.

Aujourd'hui néanmoins, il nous faut faire face à cette urgence sociale. Quelles propositions concrètes visant la mise en place d'un dispositif rapide et ambitieux de prise en compte et de traitement des situations des chômeurs les plus durement touchés êtes-vous à même, madame la ministre, de nous présenter ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.

Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Madame la députée, vous savez que le Gouvernement perçoit derrière les mouvements des chômeurs, non seulement l'inquiétude de ceux qui sont aujourd'hui sans emploi et de ceux qui ont peur de le devenir, mais aussi l'angoisse de beaucoup de jeunes qui pensent qu'aujourd'hui cette société ne veut pas leur faire de place.

Notre émotion est grande face à ceux qui vivent dans l'exclusion et qui - ils nous le disent tous les jours - ne peuvent plus payer une facture d'électricité ou un loyer, se voient couper l'eau, ne peuvent pas faire soigner leurs enfants ou les envoyer à la cantine scolaire.

M. François Vannson. C'est la faute à quatorze ans de socialisme !

M. Francis Delattre. Et vous leur envoyez les CRS !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Tout cela est derrière un mouvement qui, quel que soit le nombre de ceux qui réagissent et agissent, traduit le sentiment profond des chômeurs et de l'ensemble des Français qui

les soutiennent. Je vous remercie de l'avoir souligné.

C'est bien la raison pour laquelle le Premier ministre a, dès ses premiers mots devant l'Assemblée nationale lorsqu'il a présenté la déclaration de politique générale du Gouvernement, affirmé que, dans les faits et non pas seulement dans les mots, l'emploi serait notre priorité.

M. Eric Doligé. Il y a quelques instants, c'était la violence !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Vous savez tout ce que nous avons fait depuis pour relancer la consommation et la croissance, pour conforter les emplois demain. Ainsi, qui a fait voter les emplois jeunes ?

M. François Vannson. Cela ne marche pas !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Qui va voter la réduction de la durée du travail ? (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.) Qui va faire en sorte que nous préparions une société avec plus d'emplois ?

M. François Vannson. Qui augmente les impôts ?

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Cependant nous savons aussi, vous nous l'avez demandé à plusieurs reprises, que nous devons aider ceux qui sont sur le bord de la route et qui aujourd'hui, cassés par les difficultés du chômage, ne sont pas à même d'entrer dans le monde de l'emploi. C'est pourquoi nous consentons des efforts pour lutter contre les exclusions, pour prévenir ces situations d'urgence afin qu'elles ne se reproduisent pas.

M. François Vannson. C'est vraiment du pipeau !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Tel est l'esprit du texte que nous allons vous présenter.

Cela étant, la réponse de l'emploi qu'attendent tous les chômeurs prend du temps. Or, certains, aujourd'hui, n'ont pas le temps d'attendre. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. François Vannson. En quatorze ans vous n'avez rien fait !

M. Arnaud Lepercq. Et quatorze ans, c'est long !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Aujourd'hui, nous devons donc répondre à l'urgence, répondre à toutes ces mains tendues, par des réponses concrètes.

Dès le 26 décembre, j'ai mis en place des cellules d'urgence, parce que les chômeurs n'avaient plus de lieu unique où s'adresser lorsqu'ils étaient en situation de détresse majeure. Les préfets ont d'ores et déjà collecté des milliers de dossiers sur lesquels ils sont en train de travailler.

M. Arnaud Lepercq. C'est faux !

Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Non, ce n'est pas faux, monsieur, et je pourrais vous en donner le détail !

Plus de mille ont déjà reçu des réponses d'urgence et les préfets ont mis autour de la table tous les financeurs potentiels.

Lors de l'examen du texte sur l'exclusion, au printemps prochain, je l'espère, car cela dépend beaucoup du Parlement, nous apporterons des réponses afin qu'il n'y ait plus, dans notre pays, de personnes qui ne sachent pas où tendre la main, qui ne sachent pas à qui s'adresser en cas d'urgence et de détresse sociale.

En attendant, j'ai décidé de conforter ces cellules d'urgence, département par département, afin qu'elles soient plus accessibles à tous: non seulement aux associations qui travaillent auprès des exclus, mais aussi aux exclus eux-mêmes, pour faire en sorte que les moyens financiers nécessaires parviennent à ces demandeurs d'emploi. J'espère fortement que l'UNEDIC apportera sa contribution. Il est en effet indispensable d'aller vers ceux qui ne peuvent pas se déplacer et n'ont même plus la force de pousser une porte pour demander une aide qui leur permettrait de survivre.

Telles sont les mesures que nous prenons dans l'urgence, car la solidarité exige que l'on réponde ainsi dans l'urgence avant que les premiers résultats - qui commencent d'ailleurs à venir - d'une politique de fond pour aider les exclus et les chômeurs de longue durée, pour recréer de l'emploi dans notre pays, arrivent.

Je souhaiterais que ceux qui ont créé 400 000 chômeurs de longue durée de plus en quatre ans (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française), qui n'ont pas fait voter la loi contre les exclusions, qui n'ont pas relevé les minima sociaux, aient aujourd'hui un peu plus de modestie et nous rejoignent dans un combat commun afin que cette année apporte plus de solidarité en France, notamment pour les plus fragiles. C'est ce que nous devons tous souhaiter !

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union

pour la démocratie française.)

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 287

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 1998, page 9

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 janvier 1998